



Vigilance Soudan

www.vigilsd.org

Bulletin créé en 1992

Vigilance Soudan - N°153 - mars-avril 2009

Au Darfour, la justice au service de la paix Au Sud, violence et insécurité

Réunis en sommet à Addis Abeba le 2 février, les chefs d'États africains ont élu Mohammed Kadhafi à la tête de l'Union africaine (UA). Au même moment, la Ligue arabe offrait sa protection à Béchir, lui demandait de rester calme et d'accepter l'asile de l'Arabie Saoudite ou de l'Égypte, au cas où cet avis serait négatif.

Le 3 mars, le Président soudanais invitait le gratin diplomatique à inaugurer le barrage de Méroé – en chargeant bien sûr la police d'empêcher les fellahs de manifester. Le 4 mars, suite à la requête présentée par le Procureur le 14 juillet 2008, les juges de la Première chambre préliminaire ont délivré contre lui un mandat d'arrêt pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Les premiers sont des meurtres, tortures, viols, déplacements forcés, etc., commis contre des civils de manière généralisée ou systématique ; les seconds sont des violations graves des lois de la guerre. En revanche, s'ils ont reconnu que les ethnies Four, Massalit et Zaghawa avaient été les principales cibles de l'armée soudanaise et des janjawid, les juges ont estimé que l'élément intentionnel du crime de génocide n'était pas suffisamment étayé.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies avait saisi la CPI le 31 mars 2005. Khartoum a refusé d'exécuter les mandats d'arrêt lancés en avril 2007 à l'encontre d'Ahmad Haroun et d'Ali Kushayb, qui vient d'être libéré pour « manque de preuves ». La Cour est-elle l'instrument d'une justice néo-colonialiste ? Dans *Jeune Afrique*, Monseigneur Desmond Tutu, ancien archevêque épiscopalien du Cap et Prix Nobel de la paix, reproche vertement aux dirigeants africains de soutenir les manœuvres dilatoires de Béchir : « *Sous-entendre que cette justice résulte d'un complot de l'Occident est avilissant pour les Africains et porte atteinte à la soif d'équité qui se manifeste sur tout le continent.* » Aujourd'hui, 30 États africains ont ratifié le Statut de Rome et trois ont eux-mêmes saisi la CPI d'une situation en cours d'examen à La Haye. Le Soudan, non signataire, est partie prenante de l'Acte constitutif de l'UA qui prévoit son droit à « *intervenir dans un État membre [...] dans certaines circonstances graves, à savoir : les crimes de guerre, le génocide et les crimes contre l'humanité* ».

Qu'ils vivent au Soudan ou en exil, les Darfouris exultent. Abel Wahid al-Nour, qui dirige depuis Paris l'Armée de libération du Soudan, demande aux organisations régionales africaines et arabes de privilégier maintenant la formation d'un grand mouvement démocratique. Khalil Ibrahim, commandant du Mouvement pour la justice et l'égalité, déclare Béchir déchu

de sa légitimité présidentielle. Ban Ki Moon insiste sur l'indépendance de la CPI et appelle le Soudan à continuer à travailler avec les NU et leurs partenaires. Les USA, le Canada, l'Union européenne, la Grande-Bretagne ou la France lui conseillent de coopérer. En Afrique, quatre ONG mauritaniennes – Conscience et Résistance, SOS Esclaves, l'association mauritanienne des Droits de l'homme et l'association des Femmes chefs de familles – saluent « *une victoire des tenants de l'universalisme face à l'atomisation des normes de respect de la dignité de l'homme* ».

À l'inverse, pour le représentant permanent du Soudan aux NU, ce « *verdict* » est « *une insulte à la justice* ». Dans les heures qui ont suivi la promulgation du mandat d'arrêt, treize organisations humanitaires ont vu leur autorisation révoquée. L'UA regrette les risques de déstabilisation du processus parrainé par le Qatar tout en exhortant les autorités soudanaises à faire preuve de retenue. À Khartoum, des centaines de « *manifestants contraints* » ont brandi, des heures durant, des portraits du Procureur en diable et du Président en martyr. Le 18 mars à Nyala (Sud-Darfour), des milliers de nomades Missaraya l'ont assuré de leur soutien, ce qui laisse craindre une recrudescence du conflit. Aucune nouvelle des janjawid d'autres tribus...

Au Sud-Soudan, plusieurs incidents graves se sont produits ces dernières semaines faisant des centaines de morts et de blessés à Malakal et Pibor, ce qui laisse craindre le pire. Il est difficile de croire encore la version officielle selon laquelle ces violences à grande échelle sont exclusivement liées à des représailles inter-tribales consécutives à des vols de bétail. Les atrocités commises par l'Armée de Résistance du Seigneur se sont multipliées entre la République démocratique du Congo et l'Équatoria occidentale. Ailleurs, plusieurs points de friction se sont manifestés. Bien que ces incidents n'aient apparemment aucun rapport entre eux, ils créent un climat d'instabilité qui augure mal de l'avenir. Le Comprehensive Peace Agreement signé en 2006 est loin d'être appliqué, les résultats du recensement ne sont toujours pas annoncés, la décision finale sur le tracé de la frontière nord-sud n'est toujours pas rendue par la Cour permanente d'arbitrage à La Haye, les élections générales de juillet 2009 risquent d'être suspendues. Plus que jamais, l'avenir est sombre.

Deimos et Elias

S O M M A I R E en page 8

CPI : Cour pénale internationale ; Minuad : Mission des Nations Unies au Darfour ;
 Minucart : Mission des Nations Unies en République centra-africaine et au Tchad ; Minus : Mission des Nations Unies au Sud-Soudan ;
 UE : Union européenne ; UA : Union africaine ; USA : États-Unis d'Amérique ; PC : Parti du Congrès national
 FAS : Forces armées soudanaises ; GoS : gouvernement du Soudan ; GoSS : gouvernement du Sud-Soudan ;
 ALS/AWN: Armée de libération du Soudan / Abd el Wahid al-Nour ; ALS/MM : Armée de libération du Soudan / Minni Minawi ;
 MJE : Mouvement pour la justice et l'égalité ; MLPS : Mouvement de libération du peuple soudanais ;

Au sud, au nord, à l'ouest... – Située à 80 km de Nyala (Sud-Darfour), Muhageria est disputée par les nomades Maaliya et les réfugiés Zaghawa. Le 15 janvier, le MJE a pris le contrôle de cette localité tenue depuis 2004 par l'ALS/MM. Les FAS ont contre-attaqué, bombardant les villages alentour, détruisant la base de MSF et provoquant la fuite de 3000 résidents ; depuis Paris, Abdel Wahid al-Nour demandait une véritable interdiction des vols au-dessus du Darfour pendant que, sur le terrain, l'interprète du MJE rapportait l'arrivée de janjawid dans la région (voir VS 152). Le 1er février, le GoS ordonnait aux 190 Casques bleus auprès desquels 5000 civils avaient trouvé refuge de quitter la ville encerclée par des tanks. « *Nous sommes là pour protéger les civils. Imaginez un peu ce qui se passerait si [nous nous retirions] en laissant ces milliers de personnes livrées à elles-mêmes* », a rétorqué leur porte-parole. Ban Ki-moon et Djibril Bassolé, médiateur nommé par les NU et l'UA, ont poussé le chef du MJE à formuler une proposition honorable : quitter la ville à condition que la Minuad y reste et que ni le gouvernement, ni ses milices, ni l'ALS/MM n'y entrent – une offre « inacceptable » rejetée par le ministre des Affaires étrangères alors que le gouverneur du Sud-Darfour garantissait l'accès de l'aide humanitaire aux populations démunies.

Le 18 février, l'ALS/MM a perdu 27 de ses 30 véhicules en affrontant le MJE à Thabit, à 40 km d'El-Fasher. L'incident est survenu après une attaque de l'ALS/Unity, commandée par Abdallah Yehya. Elle suivait une enquête de la Minuad ayant mis en lumière la disparition de 2000 têtes de bétail qui auraient dû paître autour de Wada'ah, la présence de douzaines de carcasses d'animaux tués par balles dans les faubourgs de cette localité située à 90 km au sud-est de la capitale, et surtout celle de monticules de terre abritant les sépultures collectives récentes de 45 villageois. Dans la ville même, des bâtiments et équipements publics, des boutiques, des maisons et des huttes ont été incendiés et le marché aurait été pillé.

À la mi-février, dans l'ouest du Jebel Marra, près de 3000 soldats appuyés par 2 Antonov, 2 Mig 29 et 6 tanks ont fait mouvement vers les positions du MJE (ST 15/01, 15/01, 24/01, 25/01, 26/01, 27/01, 12/02, 13/02, 10/02, 11/02, 12/02, 19/02 et 20/02 ; www.sudanjem.com ; <http://af.reuters.com> ; <http://www.un.org>).

Soudan/Tchad – Le 20 février, 11 soldats et 17 rebelles – parmi lesquels, selon le porte-parole de l'armée, un officier de la Garde républicaine tchadienne – ont péri dans un affrontement mettant aux prises les FAS et le MJE à Donkey Shatta, au sud-ouest du Darfour. Depuis le début de l'année, l'embellie annoncée à l'automne s'est nettement assombrie. Le Tchad soupçonne le Soudan de vouloir le déstabiliser et accuse Khartoum de soutenir l'Union des forces de résistance, qui vient de se donner pour chef Timan Erdimi – un cousin du président Idriss Deby, Zaghawa comme lui. Le MJE prétend avoir la capacité de lancer toutes les attaques voulues sur le territoire du Soudan sans que personne ne l'arme ni ne le manipule – démentant les accusations émises par Khartoum

contre Ndjamena. La situation s'est envenimée à la fin janvier – Béchir relayant ces accusations auprès des dirigeants libyens et sénégalais au sommet d'Addis Abeba, Déby affirmant, sur le site internet de la présidence tchadienne, que la guerre était déclarée. Le Soudan a refusé de délivrer un visa d'entrée sur son territoire à Goukouni Edeye, ancien chef du Front de libération nationale du Tchad et ancien chef de l'État tchadien, porteur d'une initiative de paix soutenue par le président gabonais Omar Bongo Odimba. À la mi-mars toutefois, le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar a annoncé la reprise des pourparlers entre les deux pays sous l'égide de la Libye. Par ailleurs, 5500 casques bleus de la Minurcat ont pris la relève de l'Eufor dans l'est du Tchad – où 290 000 réfugiés soudanais, 180 000 déplacés intérieurs et près de 700 000 représentants des communautés d'accueil ont besoin de nourriture, d'eau et de soins (ST 26/01, 29/01, 30/01, 31/01 ; Reuters, 10/02 ; Panapresse, 10/03 et 16/03 ; <http://www.operationspaix.net>).

Minuad – Alain Le Roy, secrétaire adjoint des NU aux opérations de maintien de la paix, a réaffirmé la détermination des NU à renforcer la capacité de l'UA à assumer de telles missions à travers le continent africain. 940 soldats égyptiens vont bientôt renforcer la Minuad.

En mars, la situation s'est apaisée au Darfour malgré une recrudescence du banditisme dans l'ouest, autour d'El-Geneina, et le rassemblement d'effectifs militaires sur la frontière avec le Tchad. Le 23 mars, des inconnus ont battu avant de le tuer, Adam Khatir, un aide soudanais qui assumait de grandes responsabilités dans le réseau international de l'ONG Formation agricole et rurale (ST 22/01, 23/01 et 31/01/09 ; <http://www.un.org> ; <http://www.operationspaix.net>).

L'ambition du MJE et les ambiguïtés des pourparlers de Doha – Pour son porte-parole Ahmed Hussein Adam, « *le [futur] système politique doit embrasser, et pas seulement reconnaître, la diversité, religieuse, ethnique ou culturelle, qui fait notre pays. Nous ne voulons pas d'un Soudan qui serait seulement arabe ou islamique, mais [qui] engage le pays sur la voie de la démocratie et de la liberté.* » À la mi-janvier, il s'interrogeait encore sur les pourparlers qui allaient s'ouvrir au Qatar : « *Pourquoi maintenant, et pourquoi le Qatar ? Ils sont très loin du Soudan et ils n'exercent aucune sorte de responsabilité ni de rôle dans le conflit qui se joue depuis 2003. Et pourquoi maintenant ? Juste pour permettre à Béchir d'échapper à un mandat d'arrêt de la CPI ? [...] Aussi irons-nous, mais en insistant sur le rôle-clé que doit jouer la communauté internationale dans la médiation – les USA, l'UE, aussi bien que la Grande-Bretagne, la France et la Norvège [...]. Notre position est très claire : il s'agit d'un processus politique dont l'objectif n'est pas de sauver Béchir, mais de comprendre le problème du Darfour, son amplitude, son arrière-plan, ses racines.* » Interrogé sur la perception, dominante en Occident, de son mouvement comme appartenant à la sphère

FOUR

islamiste, Ahmed Hussein Adam, voulant faire oublier que ce fait avait été annoncé dans les tout débuts, répond fermement qu'il n'en est rien et que la plupart de ses militants n'appartient à aucun parti : « *C'est pourquoi nous avons fondé le MJE. Nous cherchons à établir une ère de paix au Soudan et sommes en train de nous transformer en un parti politique qui jouera le jeu politique, le jeu démocratique. [...] Il n'y aura pas de solution militaire au conflit du Darfour. Le gouvernement ne croit pas à une solution politique, le gouvernement ne croit pas en la démocratie [...] Que les déplacés puissent rentrer chez eux est notre principal objectif mais il ne sera atteint qu'une fois taries les sources d'insécurité et de terreur, qu'il s'agisse des janjawid ou des autres milices manipulées par le gouvernement, voire de l'armée régulière ou des forces de sécurité. [...] Nous approuvons pleinement le CPA [...] Toutefois] le pays est divisé entre le Nord et le Sud. Le Darfour appartient au Nord, les Darfouris représentent 20 % de sa population – aussi voulons-nous notre part, de pouvoir et de richesses. » Mais, s'il envisage des consultations avec le MLPS, Ahmed Hussein Adam se montre beaucoup plus rigide à propos des autres groupes rebelles du Darfour : « *Je ne crois pas qu'il y en ait tant que cela. Sur le terrain, la situation évolue vers un mouvement dominant. Et le MJE est, politiquement et militairement, celui qui représente le mieux la diversité ethnique et politique du Darfour dans son entier et pas seulement de ses sous-régions. »**

En dépit de sa fragilité notoire, le « *processus de paix qatari pour le Darfour* » est la première tentative de percée depuis trois ans. Djibril Bassolé a été désigné sans équivoque par le Conseil de Sécurité au titre de médiateur des discussions exploratoires entamées le 10 février à Doha. Le Qatar s'est prévalu de sa position d'hôte pour prendre l'avantage et le processus initié par lui a pu aller aussi loin seulement parce qu'ils servaient ensemble, mais sans doute accidentellement, les intérêts contradictoires du régime de Khartoum, du MJE et de la Ligue arabe. L'ALS/AWN, le mouvement le plus représentatif de la société darfourie, a décliné l'invitation qui lui était faite d'y participer tant qu'un cessez-le-feu effectif n'aurait pas été instauré. Les Darfouris se rappellent en effet le désastreux précédent de Sirte en Libye en 2007 qui ne dura que deux jours. Auparavant, l'échec enregistré à Abuja (2006), qui se solda par la décision catastrophique d'avaliser un accord entre Khartoum et l'ALS/MM, aggrava le fractionnement de la rébellion d'une part, l'insécurité générale de l'autre.

Le MJE, qui ambitionne de jouer dans le champ politique national, vante sa capacité militaire sur le terrain mais s'avère incapable de protéger les civils des brutales contre-attaques de Khartoum ou des janjawid que suscitent ses attaques irresponsables. Au lieu de tirer la leçon d'Abuja qu'il aida à donner – rien ne se fera si les groupes rebelles n'arrivent pas à s'unir en surmontant leurs différences – il veut être le principal, sinon le seul interlocuteur du gouvernement.

L'Égypte, la Libye, et, à un moindre degré, l'Arabie Saoudite, militent contre l'internationalisation de la catastrophe et se bagarrent entre eux à ce propos : l'Égypte, qui a des vues hégémoniques sur le Soudan dans son entier et s'oppose à une possible sécession du Sud, voit d'un mauvais œil l'intervention du Qatar intervenir dans son pré carré. Pour sa part, l'émirat voudrait se faire reconnaître comme un « *honnête courtier* » diplomatique dans le monde entier ; rares sont les Darfouris à avoir oublié qu'il fut, au Conseil de Sécurité (2006-2007), un supporter inconditionnel de Khartoum.

La Jordanie, seul État arabe signataire du Statut de Rome avec les Comores et Djibouti, se distingue en affirmant qu'elle remplira ses devoirs vis-à-vis de lui.

Le régime soudanais tire bien sûr les marrons du feu : accueilli par un pays arabe bien disposé à son égard, protégé par les divisions rebelles du risque d'avoir à négocier avec un front uni, il lui suffit de participer aux négociations pour renforcer sa réputation. Pour leur part, les Darfouris n'ont rien oublié de sa capacité de manipulation, de sa mauvaise foi, de son mépris constant de la parole donnée. Le 12 novembre 2008, Béchir s'est attiré les félicitations internationales en annonçant un « *cessez-le-feu immédiat et inconditionnel* » au moment où il envoyait ses avions bombardier des civils. En venant à Doha, il tente de recadrer le débat ouvert en juillet dernier par le Procureur général de la CPI sur l'alternative biaisée Paix ou Justice – avec la complicité active de la LA, de l'UA ou de l'OCI et celle, d'une naïveté délibérément obtuse, de quelques analystes occidentaux.

Le 17 février, le GoS et le MJE ont signé un « *Accord de bonne volonté et d'établissement de la confiance pour le règlement du problème au Darfour* ». Les deux parties se sont engagées à faire du processus de paix une stratégie prioritaire, à procéder à l'analyse exhaustive des racines du conflit, à prendre toutes les mesures nécessaires pour créer un environnement favorable permettant de le résoudre, notamment : a) en s'abstenant de harceler les civils déplacés ; b) en assurant l'arrivée de l'aide et des secours qui leur sont nécessaires ; c) en procédant à un échange de prisonniers. Pour élaborer un canevas permettant la fin des hostilités selon des modalités précises dans le temps le plus court possible, elles promettent de maintenir des représentants à Doha jusqu'au terme des discussions. En mars, la situation s'est nettement calmée sur le terrain.

Que va-t-il advenir maintenant ? Le MJE a suspendu sa participation aux pourparlers de Doha pour signifier son désaccord avec la décision d'expulser des ONG suspectées d'avoir collaboré avec la CPI : les autorités avaient affiché la volonté de « *soudaniser* » l'aide humanitaire et l'annonce que toutes les organisations étrangères devraient être parties avant la fin de l'année. Une semaine plus tard, le Conseil de Sécurité cautionnait ces mêmes pourparlers ! (ST).

Béchir renonce au sommet de la Ligue arabe prévu fin mars au Qatar, suivant l'avis d'un nombre croissant de personnalités proches de lui. Al-Tayib Mustafa, directeur du journal pro-gouvernemental Al-Intihaba, n'a ainsi pas hésité à écrire : « *Nous vivons dans un monde immoral, un monde de pirates, de menteurs et d'hypocrites* ». Le Quai d'Orsay avait-il parlé trop haut des conséquences de ce voyage ? Béchir, pour se venger, s'est rendu en Érytrée, en Égypte, et en Libye (ST 21/03 et 27/03). Dernière heure : Ali Karti, chef de la délégation soudanaise montre de la frustration et menace de quitter la LA qui n'a pas d'« *attitude ferme* » (ST 29/03).

Coup sévère pour Minni Minawi, Abd el Jabbar Dosa a quitté l'ALS/MM et renoncé au Fonds de reconstruction et de développement du Darfour au motif que « *l'accord d'Abuja n'a permis ni de cesser de verser le sang, ni de restaurer la paix, ni de débloquer les 700 millions de dollars promis* » (ST 27/03).

DROITS DE L'HOMME... DROITS DE L'HOMME... DROITS DE L'HOMME...

Arrestation de cinq Darfouris au Caire – La Ligue soudanaise des Droits de l'homme, basée au Caire, fait état de l'arrestation de chercheurs qui travaillaient sur la crise du Darfour pour le Centre d'études contemporaines au Caire. L'un d'eux est l'écrivain Abdelmoniem Souleiman, directeur du Centre. Maintenus en garde à vue pendant cinq jours, trois ont été menacés d'être renvoyés au Soudan, leurs ordinateurs et leurs fichiers ont été saisis. Les autorités égyptiennes maltraitent souvent les réfugiés soudanais, parfois à l'instigation des services secrets de Khartoum (ST 29/01).

Le Sud-Soudan encouragé à développer ses relations avec les médias – Mme Julia Duany, sous-secrétaire au ministère des Affaires parlementaires du gouvernement central, a appelé le gouvernement du Sud-Soudan à améliorer et à développer de bonnes relations entre les médias et le gouvernement pour assurer un déroulement juste et libre des élections générales prévues cette année. Prenant la parole à Juba, où elle participait à un atelier de préparation au vote, elle a déclaré que les médias étaient toujours confrontés à de nombreux interdits et censures, spécialement au nord du Soudan. Le GoS a formé un groupe de travail chargé de fournir au public ce qu'elle a appelé des informations « précises et crédibles » à propos des élections à venir. « Ne vous laissez pas influencer, les hommes politiques vous feront d'énormes promesses, dont la plupart ne pourront pas être tenues. N'oubliez pas que vous allez voter pour votre avenir, il va s'agir de votre argent, donc votez avec sagesse ! » (ST 12/02).

Une bataille recommencée tous les jours – L'Observatoire des droits de l'homme publie sous ce titre un rapport rendant compte de la répression exercée par le gouvernement du Soudan sur ceux qui tentent de communiquer des informations sur des domaines qu'il juge confidentiels, comme les ceux des droits de l'homme, le conflit au Darfour et les investigations de la CPI. Il s'agit plus que jamais, par la censure, le harcèlement continu, l'emprisonnement et la torture, d'empêcher par tous les moyens les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme de s'exprimer. La sévérité de la pré-censure a commencé à s'intensifier en avril 2008, lorsqu'un journal a essayé de publier un article accusant le gouvernement d'avoir aidé les rebelles tchadiens qui avaient attaqué N'Djamena. La répression envers la presse s'est beaucoup intensifiée depuis l'automne 2008. Tous les articles comportant une critique quelconque du gouvernement ou des informations sur un sujet « sensible » sont supprimés préventivement du journal par les censeurs. Les autorités harcèlent toutes les personnes qu'elles soupçonnent de soutenir l'action de la CPI. Au Darfour, elles intimident les civils et les réfugiés pour les empêcher de témoigner en faveur des accusations lancées par le Procureur (HRW 18/02).

L'Union africaine demande au Conseil de Sécurité des NU de suspendre le mandat d'arrêt de la CPI contre Béchir. Pour l'Association africaine des droits de l'homme (ASADHO), qui cite le communiqué du 5 mars du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, cette demande est faite en violation des engagements pris par les États africains qui ont ratifié le statut de Rome. L'ASADHO demande au Conseil de Sécurité d'opposer une fin de non-recevoir à cette demande. Elle précise que l'accepter pourrait être compris par certains dirigeants africains comme un encouragement à continuer de violer impunément les droits fondamentaux de leurs concitoyens. Cette association demande aussi à la communauté internationale d'accentuer sa pression sur les gouvernements africains pour qu'ils collaborent à la remise du président Béchir à la Cour pénale internationale (ASADHO 6/03).

Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix : honte aux présidents africains qui défendent Omar El-Béchir ! – Dans une analyse publiée dans un quotidien britannique, l'ancien archevêque épiscopalien du Cap écrit : « *Le mandat d'arrêt lancé contre le président soudanais place les dirigeants africains face à leurs responsabilités: sont-ils du côté de la justice ou de l'injustice? du côté des victimes ou de leurs bourreaux ? Plutôt que de se placer du côté de ceux qui ont souffert au Darfour, les dirigeants africains ont pour l'instant préféré soutenir un homme coupable d'avoir transformé cette région d'Afrique en un gigantesque cimetière. [...] Au lieu de condamner le génocide au Darfour, l'UA a choisi de faire part de ses inquiétudes à propos de l'acharnement dont seraient victimes les dirigeants africains et a soutenu les efforts de Béchir pour retarder l'action de la justice. [...] Insinuer que ces poursuites sont le fait d'un complot occidental est avilissant pour les Africains et déprécie notre engagement envers la justice sur tout le continent. Il est bon de rappeler que 20 pays africains comptent parmi les fondateurs de la CPI, et que, sur les 108 pays qui ont rejoint le TPI, 30 se trouvent en Afrique. [...] Les dirigeants africains avancent que l'intervention de la CPI va ralentir les efforts de paix au Darfour. Je dis qu'il ne peut y avoir de véritable paix ni de sécurité tant que la justice n'a pas été rendue aux habitants de cette région. Si douloureuse et incommode que soit la justice, nous ne pouvons que constater que son alternative, l'impunité, est pire. Ce mandat d'arrêt contre Béchir doit être un moment extraordinaire pour les gens du Soudan, et pour tous ceux qui, dans le reste du monde, doutent que les puissants et les gouvernements n'aient jamais à rendre compte de leurs agissements inhumains. Les dirigeants africains devraient prendre fait et cause pour cette initiative historique et non pas travailler à la subvertir. » (IHT 12/03).*

Renvoyé de Grande-Bretagne, assassiné au Darfour – Un demandeur d'asile refoulé par les autorités britanniques, suivi probablement par des agents de la Sécurité soudanaise depuis Khartoum jusqu'à son village du Sud-Darfour, a été assassiné dès son arrivée à l'arme à feu devant sa maison, en présence de sa femme et de son fils de 4 ans. Les avocats des Défenseurs britanniques du droit d'asile vont s'appuyer sur ce cas pour s'opposer aux tentatives du ministère de l'Intérieur visant à lever l'interdiction du renvoi au Soudan des quelque 3000 réfugiés dont les demandes ont été refusées, en arguant qu'ils risquent la prison, la torture et la mort. Adam Osman Mohammed était un Darfourien non arabe de 32 ans qui s'était réfugié en Grande-Bretagne en 2005 en affirmant que sa vie était en danger dans son pays. Le village où il avait été cultivateur a été attaqué à deux reprises par les janjawid, le forçant à fuir avec femme et enfant, et il avait été témoin de l'assassinat de nombreux villageois. Bien qu'il ait fait appel, sa demande a été rejetée et il a été renvoyé à Khartoum. Quelques mois plus tard, estimant que la situation devenait sûre, il était rentré au Darfour.

« *Nous sommes profondément choqués et ne pouvons pas comprendre pourquoi le tribunal a renvoyé Adam Mohammed au Soudan* » ont fait savoir les Défenseurs des droits de l'homme. Amnesty International a déclaré : « *le Darfour est une région terriblement dangereuse. Le climat d'insécurité est omniprésent et les abus contre les droits de l'homme sont commis en toute impunité. Les femmes risquent le viol, les meurtres sont fréquents et cette situation oblige les populations à fuir en permanence. Personne ne devrait être renvoyé au Soudan.* » Entre 2000 et 3000 Darfouris vivant en Grande Bretagne courent actuellement ce risque. (Robert Verkaik, rédacteur juridique à *The Independent* [GB], 17/03).

Rigel

Nous autorisons la reproduction des articles de ce bulletin à condition d'en citer la source et de ne pas en modifier le contenu.

BULLETIN EDITE PAR LE COMITE DE VIGILANCE POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTES AU SOUDAN

31, rue Friant – 75014 Paris – tél : 01 45 40 75 76 – Fax : 01 45 43 52 78 – Mél : vigilsd@wanadoo.fr

Dépôt légal : avril 2009 – ISSN 1286-6121 – Directrice de la publication : Simone DUMOULIN

PÉTROLE ET ÉCONOMIE

Pétrole – En décembre, les revenus pétroliers (274 millions \$ US) ont baissé de 21 % comparés à ceux de novembre qui représentaient déjà une baisse de 43 % par rapport à octobre (698 millions \$ US). La baisse continue en février : le prix de vente était de 36 \$ US le baril contre 50 \$ US prévus. Le ministre des Finances tire la sonnette d'alarme pour que l'on recherche d'autres sources de revenu, comme de nouveaux impôts. Il a déclaré que le Sud Soudan sera davantage frappé, car le Gouvernement du Sud est incapable de collecter efficacement les impôts et droits de douane (ST 01/02, 02/02, 16/02).

Un nouveau champ pétrolier a été inauguré dans le Sud (État du Haut-Nil). Sa capacité de 30 000 barils par jour passera ultérieurement à 50 000 b/j (ST 19/01).

L'offre de pétrole en vente pour mars se monte à 2,6 millions de barils. Cette offre est la plus importante depuis deux ans. L'offre de janvier avait été annulée car les propositions n'ont pas été acceptées par Sudapet et il n'y a pas eu d'offre de ventes spot en février. Pour avril, il n'y a pas d'offre sans que les raisons en soient connues. L'offre pour mai se monte à 800 000 barils (ST 21/01, 26/03).

La société pétrolière suédoise Lundin vend ses intérêts en Afrique de l'Est à Africa Oil Corporation, à la suite de trois forages négatifs au Soudan entre mars et octobre 2008 dans le block 5B (ST 08/02).

Sanctions GoS – Les pirates somaliens relâchent le bateau ukrainien capturé en septembre 2008, le livrant contre une rançon de 3,2 millions de dollars. Les 33 chars de type T-72 qu'il transporte sont très probablement destinés au Sud-Soudan (ST 05/02).

L'économie soudanaise est frappée par la baisse du prix du pétrole mais aussi par l'action de la Cour pénale internationale contre le Président. Selon le ministre de l'Énergie et des Mines, les investisseurs internationaux sont hésitants à la suite du mandat d'arrêt lancé contre lui. Il a également déclaré que le pays craint des sanctions du Conseil de Sécurité si le pays ne coopère pas avec la Cour (ST 23/02).

Des opposants soudanais demandent que la gomme arabique soudanaise soit interdite aux États-Unis, alors que c'est le seul produit soudanais qui soit autorisé à l'importation. Elle est utilisée dans les boissons gazeuses américaines, notamment le coca-cola (ST 08/03).

Économie GoS – Le fossé s'élargit entre le Soudan, l'Égypte et les autres pays du bassin du Nil, car les deux premiers pays ne veulent pas signer de nouvel accord sur les eaux du fleuve. La date limite de signature, prévue pour juin 2008, a été dépassée après neuf ans de négociation sans qu'un accord n'ait été trouvé (ST 23/02).

L'entreprise russe Ural trucks, partie du groupe GAZ, va assembler 200 camions au Soudan en 2010. Il s'agit d'un modèle 6 x 6 adapté au pays (ST 27/02).

Une route asphaltée entre Khartoum et Juba a été achevée en novembre 2008 après des décennies où le trajet routier était impossible (ST 28/02).

Sud Soudan – Une station de production d'électricité démarre à Wau. Elle a été donnée par l'Égypte et fonctionne au diesel. D'autres stations vont bientôt démarrer dans les États de Jonglei, de l'Equatoria et des Lacs (ST 18/02).

Un incendie détruit 60 chambres d'un hôtel à Juba. Le feu a démarré dans une chambre, et la cause n'en est pas connue. La pénurie d'hôtels à Juba va encore durer ! (ST 19/02).

Un projet pour développer le secteur privé au Sud-Soudan a été lancé. Financé pour un montant de 20 millions \$ US par le gouvernement et un groupe de donateurs, le « Multi-Donors Trust Fund for Southern Sudan », le projet va établir un environnement réglementaire

pour le commerce et l'investissement et créer un secteur de micro-finance avec quatre banques spécialisées dans le micro-crédit, la formation d'entrepreneurs, l'aide de l'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (ONUDI), et la création d'un marché de gros à Juba (ST 31/01).

À la suite de la **baisse du prix du pétrole** (36 \$ US le baril contre 50 \$ US prévus), le Sud n'a reçu en janvier que le quart (133 millions de dollars) du revenu pétrolier inscrit au budget. Cela pose des problèmes pour payer les salaires des fonctionnaires, car le pétrole fournit 97 % des revenus du GoSS qui emprunte aux banques pour couvrir ses dépenses. Témoin des difficultés financières, des anciens militaires handicapés ont manifesté dans plusieurs villes du Sud Soudan pour n'avoir pas touché leur pension depuis sept mois. Le conflit entre le National Congress Party et le Sudan People's Liberation Movement tourne au conflit d'argent avec la baisse des recettes pétrolières (ST 23/02, 25/02, 19/03).

Un nouveau centre de connexion pour téléphones mobiles a été ouvert par MTN Telecom à Juba. Le nombre de villes desservies par cette société au Sud va passer de quatre à neuf assez rapidement. Le parlement a voté un texte réglementant la sécurité des stations d'essence. Il y a 26 sociétés exploitant des stations d'essence à Juba, et la plupart se seraient établies de façon anarchique, ce qui menace la sécurité des résidents (ST 27/02, 13/03).

La majorité des **personnalités officielles** du Sud-Soudan ont des conflits d'intérêt entre leurs affaires et leurs responsabilités publiques et ont rapidement acquis des **fortunes incroyables**. Par exemple, certains ont des contrats de fournitures sans appel d'offres, qui sont payées mais jamais livrées. Par ailleurs, tout un affairisme s'est développé autour de la société Jarch Capital. Le pays est une sorte « d'Ouest sauvage » comme l'Ouest américain au XIX^e siècle (Steve Paterno, ST 23/02).

Des critiques se sont élevées sur les **allocations de terrains dans la ville de Bor**, à la suite de quoi le ministre a déclaré que les lots sont attribués aux personnes ayant les moyens de les payer et de les mettre en valeur. Une loi anti-corruption a été adoptée à l'unanimité par le législateur du Sud Soudan à sa troisième lecture (ST 31/01, 24/03). Les Nations Unies ont fêté le retour au Sud-Soudan et dans l'État du Nil bleu du 300 000^{ème} réfugié. Il s'agit de personnes réinstallées après l'accord de paix (CPA). Il y en a encore 23 000 au Kenya (ST 09/02).

Le ministre des Affaires étrangères éthiopien s'est rendu à Juba où il a rencontré Salva Kiir. Les deux parties projettent de construire un réseau de routes connectant trois États du Soudan – le Haut-Nil, le Jonglei et l'Equatoria de l'Est – avec trois États éthiopiens. Elles doivent aussi promouvoir le transport fluvial de Malakal sur le Nil à Gambella sur le Baro, surtout sur la Sobat, et de Gambella à Pibor Post. Elles ajouteront l'étape de Malakal sur la route des lignes aériennes éthiopiennes entre Addis-Abbeba et Juba. L'Éthiopie fournira aussi l'électricité aux États du Haut-Nil et de Jonglei à partir de Gambella, en utilisant des lignes de transmissions jusqu'à Malakal et Bor. Elle réservera 50 % de sa production de ciment au Sud-Soudan (ST 21/03). Un accord avait été signé le 18 juin selon lequel les experts éthiopiens conseilleraient le ministère du Sud Soudan de l'habitat et de la terre sur le développement des maisons, projets de planification et de construction dans la capitale du Sud, Juba. En février dernier, le ministre de la coopération régionale s'était rendu à Addis Abbeba pour discuter développement. Un accord a été passé avec l'Éthiopie pour assurer la sécurité à la frontière, régler les problèmes locaux entre paysans et faciliter le commerce à travers la frontière, les Nouer et les Anyuak étant présents des deux côtés (ST 16/03).

Nekkar

SUD-SOUDAN et ABYEI

Insécurité – Une insécurité de grande ampleur, apparemment intertribale, a sévi ces dernières semaines et menacé davantage l'application du CPA. Mal organisée, décentralisée, la campagne de désarmement lancée le 1^{er} juin 2008 avant que la commission de sécurité n'obtienne un mandat légal pour la coordonner, n'a pas bénéficié d'un soutien énergique du GoSS et elle n'a pas porté ses fruits. Sa mise en place s'est faite sans conviction et ses résultats sont peu convainquants, cinq des dix États du Sud ayant refusé de s'y soumettre. Comme la procédure se voulait non-violente en raison de moyens de contrôle insuffisants, de nombreux dérapages ont eu lieu et fait de nombreuses victimes, comme dans l'État des Lacs où les soldats de l'ALPS se sont adonnés à des pillages. L'armée sudiste a fait preuve de carences notables en matière de discipline, d'entraînement, de respect de la loi et des procédures de commandement et de contrôle.

Malakal a été le théâtre de violents combats le 24 février, lors du retour inopiné de Gabriel Tanginya, interdit de séjour dans le Sud et sous le coup d'un mandat d'arrêt émis par Salva Kiir à la suite de violences ayant fait 150 morts à Malakal en 2006. Il est décrit comme un opportuniste qui, pour se venger de n'avoir pas pu obtenir une série de promotions, aurait déclenché cette tuerie avant de se réfugier à Khartoum, préférant prendre le grade de major-général dans l'armée du Nord plutôt que de rejoindre l'ALPS. Dès son arrivée tenue secrète, le 23 février, l'ALPS et la Minus lui ont demandé de partir, ce à quoi il s'est refusé. Il y a eu 57 morts dont 26 civils, 15 soldats de l'ALPS et 16 soldats de l'armée nationale, 94 blessés dont 21 civils. Certains pensent que Khartoum a voulu provoquer ces combats en envoyant Tanginya afin de semer la zizanie dans le Sud, perturber les élections générales de juillet prochain et torpiller le CPA (ST 03/03).

Il est urgent de remplacer les unités intégrées jointes (UIJ) préconisées par le CPA par des forces nouvelles et non impliquées dans les récents combats. Une enquête rigoureuse doit être menée et les parties se soumettre aux conclusions du rapport qui en résultera. La commission de sécurité du Sud demande que Tanginya soit poursuivi et exige des explications sur les raisons pour lesquelles il s'est rendu à Malakal sans prévenir les autorités et les forces armées qui y étaient basées. Elle va redemander le déploiement de nouvelles UIJ dans des casernes à plus de 5 km de Malakal, celles qui ont participé aux combats avant de quitter l'État. D'autres mesures préconisent la rencontre du CN et du MLPS à Malakal pour étudier les aspects concernant la sécurité et les moyens de compenser les pertes subies dans les secteurs privés et publics. Il faut aussi se demander qui a tiré les ficelles de cette provocation, aussi bien depuis Khartoum que Juba.

Pibor – Selon le commissaire du comté de Pibor, Akot Mazi, les combats entre Murle et Lou-Nuer à propos de vols de bétail ont fait 453 tués, 106 disparus et 20 blessés chez les Murle. Des incendies ont détruit 17 centres administratifs (*bomas*), 600 000 têtes de bétail ont été volées et près de 10 000 personnes déplacées. Les Lou-Nuer auraient attaqué les Murle sur leur territoire en les accusant d'avoir mené des raids dans les comtés d'Urrol et d'Aboko entre le 2 janvier et le 13 février, tué 40 personnes et volé 50 000 bêtes. Une équipe de sécurité venue de l'État de Jonglei a pu voir de nombreux cadavres et les villages désertés. Le bétail constitue un atout essentiel dans le quotidien des communautés de Jonglei et son vol est la première cause de nombreux conflits depuis l'Accord de paix de 2005. Cependant, on n'a jamais vu un nombre aussi élevé de morts (plus de 750 selon les derniers chiffres) dans un seul accrochage de ce type depuis 1991. Il ne reste plus rien du village de Lekwangole dont les habitants ont été massacrés ou enlevés.

Le GoSS a tenté de désarmer les communautés depuis 2006 mais il n'a pas réussi à arrêter les conflits et semble incapable de juguler la violence. On peut se demander d'où proviennent les armes utilisées, qui

a intérêt à monter les communautés les unes contre les autres pour déstabiliser la région et pourquoi l'ALPS a laissé faire. Cela risque d'inciter les populations à se défendre elles-mêmes et laisse présager une escalade de la violence qui jouerait en faveur de Khartoum.

La confiance dans le CPA est en vif déclin, la méfiance entre forces armées antagonistes censées cohabiter s'exprime de plus en plus par les armes et l'échec de l'accord de paix avec l'ARS n'ont guère été des conditions propices à la campagne de désarmement (ST 18/03).

Abyei – Le Parlement du Sud a voté des résolutions sur Abyei afin de les faire appliquer par la présidence nationale. Il s'agit notamment de l'aide au retour des déplacés et de l'octroi à Abyei des 2 % des revenus pétroliers prévus par le CPA, un point sur lequel l'administrateur d'Abyei devrait s'expliquer. Le ministre des Affaires présidentielles a été prié de tenir le Parlement informé de la situation et des efforts fournis par l'administration pour venir en aide aux déplacés. Abyei est soumis à une feuille de route et le tracé de la frontière est encore à l'étude par la cour permanente d'arbitrage à la Haye. Ce territoire est convoité par le Nord et le Sud, et par conséquent, le centre de tensions extrêmes qui pourraient dégénérer et remettre en question les timides progrès du CPA. Son avenir demeure un enjeu national et il a été rappelé aux Sudistes de rester vigilants afin de le maintenir dans le Sud. L'élite issue d'Abyei est appelée à rencontrer et à informer les habitants qui n'ont jamais eu le droit de se prononcer sur le statut de leur territoire (ST 11/03).

Le MLPS a décidé que tous les comtés devraient bénéficier équitablement du fond de développement aux circonscriptions (*Constituency Development Fund, CDF*), une instance propre aux pays de la corne de l'Afrique gérée par le Kenya. Ce fond bénéficie d'un budget de 141 millions de livres soudanaises pour aider des projets locaux sous le contrôle des législateurs, la question étant de savoir si un comté peut recevoir autant que son voisin s'il a moins de représentants. Il est important de développer des projets de résolution de conflits inter-tribaux ainsi que des programmes de désarmement alors que les armes légères foisonnent dans la région. Le bureau pour la sécurité et le contrôle des armes légères existe dans le Sud depuis août 2008. Il a permis de récupérer 5.200 armes dans les États de Jonglei et du Bahr al Ghazal mais son budget de 5,4 millions de livres soudanaises a été réduit de moitié en raison du déficit pétrolier (ST 26/03).

Réfugiés – Devant l'insécurité générale, plusieurs convois transportant au total 1 000 réfugiés en provenance de l'Ouganda ont récemment été annulés. L'Organisation internationale des migrations estime que près de 1,7 million de réfugiés sont rentrés depuis le CPA mais que les crises actuelles, notamment à Malakal, Jonglei et Pibor, envoient des signes négatifs à ceux qui hésitent à rentrer tant que les conditions de sécurité minimum ne sont pas réunies. En effet, de janvier à novembre 2008, 187 000 personnes ont été déplacées par les conflits inter-tribaux au Sud – chiffre à comparer avec les 310 000 déplacés dans la région du Darfour en proie à la guerre. En outre, l'ARS a provoqué la fuite de plus de 100 000 personnes dans les États de l'Equatoria central et occidental depuis décembre 2008. Quatre ans après la signature du CPA, ces faits ne reflètent guère une situation de paix et de reconstruction (IRIN 26/03).

Impact des décisions de la CPI sur l'application du CPA – La position du GoSS est ambiguë : il veut s'opposer à la décision de la CPI par des voies diplomatiques mais cherche à coopérer avec cette juridiction. S'il approuve en coulisses le mandat d'arrêt délivré contre Al Beshir, il craint la non-application du CPA et la reprise des hostilités avec le Nord (ST 07/03).

SUD-SOUDAN et ABYEI

Corruption – Awut Dent Acuil, ministre du Travail, des Services publics et des Ressources humaines, rappelle que les responsables doivent mettre un terme à la corruption et développer une politique d'intégrité afin de gagner la confiance de la population. Son ministère a été créé après des détournements massifs de fonds publics dans le Sud. En avril 2008, il avait enregistré 14 000 affaires de corruption mais les coupables n'ont pas été poursuivis en raison de l'incompétence de la justice. Aujourd'hui, on se félicite que la situation ait changée puisque la loi anti-corruption a été votée. Awut prétend que 3,8 millions de livres soudanaises ont été récupérées dans un ministère l'an dernier, sans préciser lequel. C'est peu !

Les réformes du service public lancées à Bor indiquent la nouvelle direction prise par le GoSS : il s'agit de clarifier la situation et de distinguer les véritables employés des employés fictifs, les doubles emplois et les recrutements faits dans les milices après le CPA. L'argent du Sud ne doit aller qu'aux salaires dûs. L'État de Jonglei a donné l'exemple en 2008 en revoyant le statut de ses employés, récupérant ainsi des millions de livres soudanaises : 80 % des employés ont été congédiés car ils n'étaient pas enregistrés. Les gouverneurs se sont engagés à combattre les abus au niveau de chaque État. Le gouverneur de Jonglei, Kuol Manyang Juuk, a promis de réduire la main d'œuvre de 16 % en renvoyant 1091 employés sans qualification. Il a menacé du même sort les hauts fonctionnaires incompetents et inefficaces de son administration. Il a promis d'engager de jeunes diplômés pour éviter les conflits. Il s'agit de pratiquer une politique qui privilégie la qualité à la quantité. Il est urgent de diminuer le personnel dans tous les ministères à Juba et d'abolir les barrières qui limitent l'échange d'experts entre les États (ST 07/03).

La loi anti-corruption a été votée à l'unanimité par 89 députés avec le soutien du ministre des Affaires légales et du Développement constitutionnel, chargé d'appliquer la politique de tolérance zéro décidée par Salva Kiir en 2006. La loi donne pouvoir à une commission de responsables anti-corruption de pénétrer sans préavis dans les locaux des institutions gouvernementales afin d'enquêter sur les hauts responsables soupçonnés de détourner des fonds publics. Il a été demandé aux députés d'adopter une attitude exemplaire, et aux responsables et à leurs adjoints en charge de fonds, de se soumettre à un audit. Le problème demeure dans l'application des lois au-dessus desquelles les législateurs ont tendance à se placer. En réalité, on n'hésite pas à reprocher à l'Assemblée de générer et d'entretenir la corruption. Ce fléau continuera de gangrener le Sud tant qu'aucune mesure draconienne n'aura été prise et défendue par les autorités. Il est souhaitable que la toute jeune commission anti-corruption puisse travailler hors de tout népotisme ou favoritisme. Il est important que les députés viennent s'exprimer devant l'Assemblée ; sinon, ils se contenteront de gagner de fortes sommes d'argent sans représenter leur parti et sans se sentir redevables devant leurs électeurs (ST 24/03).

Femmes et éducation – La Journée internationale de la femme a été marquée, le 8 mars, par des manifestations à Bor sur la place de la Liberté, où de nombreux groupes de femmes ont participé aux festivités. Un haut pourcentage d'illettrisme de l'ordre de 80 % les a toujours empêchées de revendiquer leurs droits. Selon les pratiques ancestrales, la femme devient la propriété de l'homme par le mariage et doit assumer les tâches domestiques et le problème tabou de la nourriture. Chez les Dinka, Murle, Mudari, Toposa et Nuer du Sud, ils choisissent une épouse et doivent fournir 30 vaches minimum pour sceller le contrat, qui est parfois un mariage forcé. Chez les Dinka, ce sont parfois les pères qui choisissent un mari pour leurs filles. Chez les Zande, Acholi, Kaku et d'autres ethnies, la dot est moins élevée mais les

femmes n'ont aucun choix de leur époux. Elles sont confinées aux tâches ménagères - chercher l'eau- et le travail harassant auquel elles sont soumises s'apparente souvent à de mauvais traitements. Garçons et filles fréquentent l'école primaire sans discrimination mais le pourcentage de filles tombe en-dessous de 30 % dans les grandes classes. La tradition veut qu'elles s'adonnent aux tâches ménagères et rend la vie plus difficile aux femmes éduquées qui ont tendance à faire de l'ombre aux hommes : bien des filles éduquées finissent dans la prostitution.

Le GoSS – où les femmes sont mal représentées – doit prendre le problème à bras le corps et promulguer en priorité des lois rendant l'école obligatoire pour tous, filles et garçons, sous la responsabilité des parents. Bien que le Sud ait déjà opté pour la politique de l'école pour tous, la pratique se heurte à des cultures profondément enracinées et hostiles à l'émancipation féminine. Dans l'État de Jonglei, il n'y a que deux écoles primaires de filles à Aguei et à Anyidi, dans le comté de Bor.

Une représentation de femmes du MLPS a réclamé une représentation féminine d'au moins 25 % dans les institutions du Sud, sans rien dire sur les violations des droits des femmes, les mariages forcés, les grossesses imputées aux instituteurs dans les écoles et tant d'autres abus sexuels. Un changement s'impose avec le soutien sans faille du gouvernement (ST 10/03).

L'Armée de Résistance du Seigneur (ARS) – L'offensive conjuguée des forces militaires de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Sud-Soudan contre les rebelles de l'ARS retranchés dans les forêts de Garamba en RDC en décembre est loin d'être concluante. Non seulement les unités de l'ARS sèment la terreur dans la région en procédant à des massacres, enlèvements, viols, pillages et incendies de villages, mais elles ont considérablement élargi leur terrain d'action. Des dizaines de milliers de personnes fuient vers Yei, devenu un centre important de réfugiés et déplacés, et dans tout l'Equatoria occidental. Les forces ougandaises (UPDF) refusent d'intervenir la nuit, quand les attaques sont les plus fréquentes. La route Maridi-Yei est souvent le théâtre d'embuscades montées par l'ARS. Les populations ont demandé au commissaire du comté de Yei le droit de se défendre et ont constitué de milices d'auto-défense armées d'arcs, de flèches et de lances qui initient à leur maniement les jeunes gens appelés « *arrow youths* » (ST 06/03).

ALPS – L'article 16(1) de la loi sur l'ALPS votée le 14 janvier par l'assemblée du Sud stipulait que le ministre des Affaires de l'ALPS et le sous-secrétaire de ce même ministère soient exclusivement des civils. Kiir veut l'amender pour que ces postes puissent être attribués à d'anciens militaires ou à des personnes occupant encore une fonction militaire (ST 27/03).

Les anciens combattants et blessés de guerre de l'ALPS ont manifesté pour réclamer leur solde impayée depuis six mois. Les postes frontières ont été fermés vers l'Ouganda et le Kenya, empêchant tout transport de marchandises et bloquant des centaines de camions. De nombreuses émeutes se sont produites. Salva Kiir s'est rendu à Yei pour calmer 2000 soldats exaspérés. Ils ont touché deux mois de salaires, des compensations en nourriture et on leur a promis de leur verser les trois mois de retard. La grogne s'est répandue vers l'Est où plusieurs villes sont bloquées, comme Nimule, Kapoeta et Narus dans l'Equatoria oriental. Pour appuyer leurs revendications, les anciens combattants de l'ALPS ont pris des étrangers en otages. Ils espèrent ainsi une réaction immédiate du GoSS et le paiement des indemnités qui leur sont dues (ST 26/03).

Elias

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sitôt connue la décision de la CPI, et malgré une protestation internationale unanime, le **GoS a ordonné à treize organisations humanitaires étrangères de plier bagage** dans les 24 heures : quelque 6500 personnes représentant près de la moitié de leurs effectifs ont dû quitter le territoire. Leurs ordinateurs et autres matériels ont été saisis. Action contre la Faim, Care International, Conseil norvégien pour les réfugiés, Cooperative Housing Foundation International, French Solidarity Organization, International Rescue Committee ADCO, Mercy Corps, Médecins sans Frontières (France et Pays-Bas), Oxfam/Royaume-Uni, Save the Children (Royaume-Uni et USA), Solidarité et Fonds humanitaire collectif US sont des partenaires essentiels des NU qui assurent près de la moitié des secours sur le terrain. Avec leur départ, plus d'un million de personnes se retrouvent dépourvues d'eau potable, d'aide alimentaire et d'accès aux soins. Le Président a d'abord prétendu qu'il fallait remettre au Soudan la responsabilité de l'aide avant de se déclarer, à l'issue de la visite qu'il a faite en Libye à la fin du mois de mars, prêt à « *accueillir de nouveaux partenaires humanitaires* » pour remplacer les ONG internationales expulsées du Darfour.

Trois ONG nationales, accusées d'avoir fourni des informations au procureur Luis Moreno-Ocampo, ont été fermées d'autorité : Amal, qui soigne les victimes de tortures, le Centre humanitaire pour le développement et l'environnement et l'Organisation soudanaise pour le développement social, qui intervient auprès des quelque 700 000 déplacés et paysans démunis dans tout le pays – les trois régions du Darfour mais aussi les monts Nuba, les deux États du Kordofan avec ceux du Nil bleu et de Khartoum. Ces décisions, contre lesquelles s'est élevé le Conseil de toutes les Églises africaines, sont contraires à la Constitution. Leur effet risque d'être particulièrement dramatique au moment où se déclare une double épidémie de méningite et de choléra : selon Abd el Wahid al-Nour, plus de 400 cas ont été diagnostiqués.

John Holmes, secrétaire général adjoint des NU aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence, évalue avec le gouvernement les conséquences de l'expulsion ou de l'interdiction de ces organisations en matière de fourniture d'eau potable, d'assainissement des eaux usées, de campagnes de vaccination et de lutte contre les épidémies. Il est le premier à reconnaître les autres manques.

Les conséquences au Sud – Comme d'habitude, les expulsions des ONG ont été décidées par Béchir sans consulter Salva Kiir, son partenaire sudiste au sein du gouvernement d'unité nationale, ce qui n'arrange pas les relations déjà tendues par l'éventualité d'une reprise des combats. Le GoSS a assuré les ONG travaillant au Sud de son soutien en leur demandant d'y rester et de poursuivre leur travail, et il a invité celles qui interviennent au Nord à rester « chez nous ». Cependant, dans les trois zones au statut particulier – Abyei, les monts Nuba et l'État méridional du Nil Bleu – il est difficile de dire quelle autorité l'emportera : le MLPS a bien souligné qu'il restait maître à bord alors que la Sécurité a chassé des ONG de ces territoires. L'ALPS pourrait intervenir pour protéger celles dont dépend la survie de milliers d'habitants. Il n'en reste aucune au Sud-Kordofan, selon Sara Pantuliano de l'Institut britannique de développement à l'étranger. D'après les NU, les ONG expulsées de cet État fournissaient une aide nutritionnelle et médicale à 800 000 personnes, de l'eau et des services d'hygiène à 400 000 et une aide alimentaire à 200 000. Les gens sont découragés par l'absence de résultat de l'Accord de paix et ils ne comprennent pas que la CPI ait oublié leur calvaire.

À Abyei, certaines ONG ont cherché à faire le lien entre les belligérants, à construire des ponts entre eux, à les engager sur la voie du dialogue et de la paix, à surveiller et contrôler les engagements pris de part et d'autre. Leurs représentants ont parfois été les seuls interlocuteurs et conseillers dans des régions les plus sensibles et oubliées. Le personnel soudanais des ONG expulsées vit dans la peur. Beaucoup se sont vu retirer leurs passeports, voler leurs ordinateurs et téléphones portables, leurs appareils photos et caméras. Ils ont été intimidés, interrogés, menacés d'arrestation, ont vu leurs noms publiés dans

la presse qui les accuse d'espionnage. Les ONG encore présentes sur place restent prudentes et ne s'engageront pas sur des programmes sensibles tels que l'aide aux victimes et le soutien médical (IRIN, 20/03).

« **Un convoi de véhicules transportant des armes illégales a été bombardé à la mi-janvier** » près de Port-Soudan, a reconnu le ministre des Transports Mabrouk Moubarak, ajoutant que les contrebandiers « *utilisent la pauvreté des gens de l'Est et de l'Érythrée pour faire du commerce illégal* ». Cette attaque, qui a fait une quarantaine de morts., a été menée par la chasse israélienne contre 17 camions transportant un chargement d'armes destinées au Hamas qui contrôle la bande de Gaza. D'autres avions ont bombardé cinq bateaux de pêche sur la mer Rouge, faisant au moins 25 blessés. Selon le quotidien israélien Yedioth Aharonot, « *les Iraniens cherchent à établir au sud d'Israël une base de roquettes capables de toucher Tel-Aviv* ». Le Président égyptien et les USA insistent pour que le Soudan « *cesse de faire passer des armes en Égypte* » (AFP 26/03, Libération 28/03).

Al-Zawahiti, numéro 2 d'A-Quaeda, estime que le régime soudanais « *récolte ce qu'il a semé* » en expulsant Oussama ben Laden vers l'Afghanistan. Dans une vidéo diffusée sur internet, il invite Béchir au repentir et le peuple soudanais, au djihad contre l'Occident (AFP 25/03).

Deng Alor, ministre des Affaires étrangères du GoSS, et Pagan Amun, secrétaire général du MLPS, sont partis aux États-Unis après la nomination, par le président Barack Obama, du général retraité Scott Gratian comme envoyé spécial au Soudan. Ils souhaitent discuter de la mauvaise application du CPA (ST 28/03).

POLITIQUE INTÉRIEURE

Dans un entretien à Sudan Tribune, l'épouse du leader Hassan al-Tourabi, chef du parti d'opposition CP, s'est indignée du fait que les autorités négocient avec Khalil Ibrahim, qui a tenté de renverser Béchir l'an dernier, mais refusent d'ouvrir des discussions avec son mari, détenu sans charge. Après avoir accablé Al-Sadiq al-Mahdi, chef du parti Umma : « *Mon frère demande un procès équitable, comme s'il ne savait pas qu'il n'y a pas de justice indépendante au Soudan* », elle a rappelé que les Soudanais avaient suffisamment souffert pendant les vingt ans de dictature de Béchir. « *Leurs conditions de vie se sont détériorées et Khartoum est aujourd'hui une ville plus chère que New York. Le jour où la CPI fera connaître sa décision, les gens jubileront* » (Wasil Ali ST 25 02). Depuis Tourabi a été libéré.

En réponse à l'adresse de Béchir devant la convention de l'Umma, son chef Al-Sadiq al-Mahdi a proclamé qu'il **ne saurait y avoir d'élections libres dans un pays régi par des lois liberticides**. Il a relevé que les résultats du recensement, dont dépend le découpage des circonscriptions, ne sont pas encore publiés, et insisté sur l'impossibilité absolue d'organiser les élections pendant la saison des pluies (ST 27 02).

SOMMAIRE

La justice au service de la paix

Violence et insécurité <i>Deimos et Elias</i>	p. 1
DAR FOUR	p. 2 et 3
DROITS DE L'HOMME , <i>Rigel</i>	p. 4
ÉCONOMIE , <i>Nekkar</i>	p. 5
SUD-SOUDAN , <i>Elias</i>	p. 6 et 7
AFFAIRES ÉTRANGÈRES	p. 8
POLITIQUE INTÉRIEURE	p. 8